

Conditions de location 2016

La location fait l'objet d'un bail saisonnier. La réservation est ferme après versement de l'acompte indiqué au bail. Le solde est réglé lors de la remise des clés.

Les périodes de location semaine sont prévues du **samedi 16 heures**, au **samedi 11 heures** et location week-end du **vendredi 16 heures au dimanche 21 heures**. Nous pouvons, sur demande préalable, organiser des rendez-vous différents pour la prise en charge ou la restitution de la maison.

- La maison est louée pour 4/5 personnes au maximum (enfants compris). Elle est équipée confortablement (cuisine équipée, lave-vaisselle, TV...).
- Le linge de maison (draps, serviettes de toilette, torchons, nappes et serviettes) est fourni.
- Le prix de la location inclut la consommation d'eau, de gaz et d'électricité.
- Le mobilier de jardin est également fourni ainsi qu'un barbecue (à nettoyer avant de partir).
- La maison est meublée de mobilier d'époque.
- La maison met à disposition des livres, DVD et CD.

La réservation est ferme après versement de l'acompte indiqué au bail. Le solde est réglé lors de la remise des clés.

Nous vous demanderons de joindre au bail une **photocopie de pièce d'identité** ainsi qu'une **attestation d'assurance locataire**. Celle-ci vous sera remise par votre assureur qui fera une extension de votre contrat habituel (ce service est généralement gratuit).

Une **caution de 800 €** vous sera demandée à l'entrée dans les lieux. Cette caution par chèque non encaissé sera restituée 48h après votre départ et après contrôle de l'état des lieux.

En cas de dégradation des meubles et objets ou en cas de disparition du linge de maison, des livres et CD, le coût de remplacement ou de restauration sera prélevé sur la caution ou fera l'objet d'une demande de prise en charge par votre assureur si le montant excède celui de la caution.

- Un parking privatif permet le stationnement de deux véhicules. Le stationnement ou la circulation des véhicules ne sont pas autorisés en dehors des espaces prévus à cet effet.
- L'installation sur le terrain de tentes, d'abris en toile ou de camping-car n'est pas autorisée.
- La cueillette ou le ramassage de fleurs ou branches dans le parc ou le jardin ne sont pas autorisés.
- La cheminée n'est pas en service et ne peut être utilisée.
- La piscine chauffée est ouverte de mi-mai à mi-septembre de 10h00 à 19h00.

La propriété dispose d'un bassin et d'une piscine non clôturés. Les locataires, et notamment ceux avec enfants, déclarent en être informés et font leur affaire personnelle de la surveillance des enfants et des conditions de sécurité. En aucun cas le propriétaire ne pourrait être tenu responsable de tout accident qui pourrait survenir.

Le tarif ménage départ est de 90,00 € charges comprises. Les poubelles doivent être mises dans le conteneur par les locataires lors du départ.

En raison de la présence dans le parc des chiens du propriétaire, les animaux de compagnie des locataires ne peuvent être autorisés.

Le propriétaire tond le gazon une fois par semaine en fonction de la météo. Le bruit de la tondeuse ne peut lui être reproché ainsi que le « chant des grenouilles » dans le bassin.

Le locataire confirme avoir eu connaissance de ces dispositions et indique s'y conformer strictement.

**Date, nom du signataire et signature avec mention manuscrite
« Lu et approuvé ».**